

trajet.com

Le petit journal de Trajet

ÉDITORIAL

2

Implication citoyenne : être membre du CA de Trajet

4

Trajet mesure son
EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Médiation pénale,
UN TÉMOIGNAGE

5

La semaine de la JUSTICE RÉPARATRICE
La médiation pénale

6

Contre l'austérité, LA SOLIDARITÉ

7

Trajet et le CRDM-IU signent
une ENTENTE DE COLLABORATION

8

9

Sensibilisation à l'INTIMIDATION

10

La mesure 12-13 ans :
LES PARENTS TÉMOIGNENT

Trajet et POUSSÉS URBAINES

12

Le temps des FÊTES, moment de PARTAGE

13

La MISSION et le MANDAT de Trajet

14

Les jeunes et Trajet dans la COMMUNAUTÉ

15

1

Implication citoyenne : être membre du CA de Trajet

Le conseil d'administration de Trajet... Des personnes engagées dans un projet alternatif !
Mais d'où viennent ces personnes, qui sont-elles ?

Dans cette édition, Trajet.com vous présente les membres du conseil d'administration. Nous avons voulu vous faire connaître l'implication citoyenne de ces personnes qui soutiennent notre organisme en travaillant souvent dans l'ombre. Vous découvrirez leurs motivations, leurs intérêts et leurs compétences.

2

Catherine Armand, présidente

Je suis avocate et j'ai également une formation en prévention et règlement des différends. Je suis intéressée par le droit social en général et par la recherche de solutions alternatives et innovatrices en matière de justice. Pour moi, l'implication bénévole est très importante (j'ai hérité cela de mes parents, des gens engagés !) et je voulais mettre à profit mes compétences en devenant membre d'un conseil d'administration d'un organisme communautaire. J'ai choisi Trajet en raison de sa mission et des valeurs et principes qu'il défend et auxquels j'accorde beaucoup d'importance : déjudiciarisation, réhabilitation des adolescents et sensibilisation aux modes alternatifs de résolution des conflits. Mon engagement à Trajet a débuté il y a cinq ans, il se poursuit et j'en suis très fière !

Julie Meloche, vice-présidente

J'ai 52 ans et suis diplômée de l'Université de Montréal en Service social profil organisation communautaire (1984) et aussi de l'UQAM, MBA spécialisé en gestion d'entreprises collectives (2012).

J'occupe actuellement le poste de directrice partenariats pour une organisation financée par le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.

C'est d'abord la mission de Trajet qui m'a attirée. D'une part, elle me sort de mon quotidien (0-5 ans, développement global des enfants en vue d'une entrée scolaire réussie) tout en restant dans des enjeux de prévention qui me tiennent à cœur. D'autre part, le mode de gestion et le modèle de gouvernance m'ont également attirée, compte tenu du rôle d'accompagnatrice que j'ai joué par le passé auprès de mobilisations locales de partenaires appelés à planifier et à mettre en œuvre des actions de façon collective. J'ai un vif intérêt pour les modèles de gestion non traditionnelle.

Enfin, j'aimerais penser que vieillir a comme bon côté de pouvoir contribuer par son expérience et c'est ce que j'aimerais faire en étant membre du CA de Trajet.

Mélanie Labrie, administratrice

Après avoir fait mon stage et travaillé à Trajet pendant plusieurs années comme intervenante, je travaille maintenant dans le milieu juridique pour une compagnie d'assurances et de placements.

Je trouve donc naturel de revenir comme administrateur sur le conseil d'administration de Trajet. Je peux maintenant avoir un regard externe suite au recul que j'ai pris, et je peux alimenter les discussions avec un point de vue différent.

Je crois toujours en la mission de l'organisme, ayant eu à la faire vivre dans le travail quotidien d'intervenante, et pense qu'elle est toujours aussi importante aujourd'hui.

Mame Moussa Sy, administrateur

Je suis directeur du centre communautaire Bon Courage de Place Benoît depuis début 2010. Je suis diplômé en développement social et en management public. Mentor au CJE Bourassa-Sauvé dans le but d'aider à l'intégration des jeunes nouveaux arrivants, je suis également un membre du conseil d'administration du ROCAJQ.

Je m'implique dans le conseil d'administration de Trajet pour les jeunes, principalement. Je crois fondamentalement que chacun, encore plus les jeunes, mérite une seconde chance. Et la justice alternative y contribue grandement.



De gauche à droite :

Catherine Armand, Julie Meloche, Diane Turcotte, Mame Moussa Sy, Mélanie Labrie, Véronique Poulin

Trajet est inscrit au programme de Recyc-Québec « Ici on recycle » !

Nous avons pris l'engagement de contribuer aux trois principaux enjeux de ce programme :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources ;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec ;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

De simples gestes au quotidien peuvent tout changer. Que ce soit un peu de sensibilisation ou des actions concrètes, le changement se fait sentir sans brusquer les gens. Par exemple, depuis environ huit mois, Trajet a posé les actions suivantes, et ça continue ! Ensemble, nous pouvons faire beaucoup pour ceux qui viendront après nous !

RÉDUCTION DU GASPILLAGE DE PAPIER

- Logo au bas de notre signature de courriel
- Documents de communication numériques
- Nos notes chronologiques numériques
- Trajet.com envoyé par courriel
- Réduction des photocopies et réutilisation du papier près des photocopieurs
- Bacs verts dans chaque bureau
- Achat de papier recyclé
- Imprimantes programmées recto verso

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Réglage du chauffage et de la climatisation mieux calibré
- Les ordinateurs et les écrans sont éteints en fin de journée
- Les lumières sont éteintes en fin de journée
- Pour tous les déplacements, le co-voiturage et le transport collectif sont privilégiés

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

- Ramassage des piles usagées, cartouches d'encre, cellulaires, qui sont ensuite apportés à l'écocentre
- Démarches d'incitation auprès du personnel et des visiteurs de Trajet pour qu'ils gèrent leurs déchets domestiques de manière écologique et responsable

La médiation pénale : une victime témoigne

Dans cet article, nous donnons la parole à une victime ayant participé à une rencontre de médiation avec un adolescent. Cette personne a accepté de vous faire partager son expérience, nous vous invitons à prendre quelques minutes pour lire son témoignage.

Mon nom est Enrique Garcia Bautista et je suis actuellement aux études. On m'a proposé l'expérience de la médiation pénale suite à une série de vols et d'entrées par effraction accompagnées de vandalisme commis par un adolescent à mon domicile entre février et avril 2013. Ce crime, en raison de son caractère répétitif et du viol de notre intimité, nous a fortement ébranlés ma conjointe et moi.

Lorsqu'on m'a proposé de vivre l'expérience de la médiation pour la première fois, j'avais déjà une opinion favorable puisque j'étais alors étudiant en Techniques d'intervention en délinquance. La théorie et la pratique sont toutefois deux choses bien différentes et, même si je savais à quel point cette intervention pouvait être positive, j'avais certaines appréhensions. Je me demandais surtout si cela valait la peine. Est-ce que je perdrais mon temps ? Comment était-il possible de faire comprendre mon point de vue à l'agresseur ? Aujourd'hui, plusieurs mois après ma participation au programme de Trajet, je peux dire que la médiation a été très positive. Je peux maintenant ajouter l'expérience pratique à la théorie et confirmer que la médiation est un processus qui peut réellement être d'une grande aide pour les victimes.

L'expérience a été avantageuse pour moi à différents niveaux. D'abord, je dirais que cela a été un grand soulagement, je suis ressorti de la séance bien plus léger. En effet, cela m'a permis d'évacuer l'image que j'avais de mon agresseur et, par le fait même, d'évacuer une partie de la peur que j'éprouvais, particulièrement face aux risques de récidive. Dans un deuxième temps, l'expérience m'a permis de relativiser ce que j'avais vécu, de mettre en perspective l'opinion que j'avais de l'agresseur avec la réalité.

Le principal objectif que j'avais lors de ma rencontre avec l'adolescent était d'obtenir des réponses aux nombreuses questions que je me posais. Pourquoi avait-il fait cela ? Pourquoi nous ? Je souhaitais également mettre un visage et une histoire sur le crime, pour reprendre un peu de contrôle sur les événements. Je voulais de plus que l'adolescent me connaisse, je voulais qu'il me rencontre, parce qu'il était important pour moi qu'il comprenne que le tort qu'il nous avait fait n'était pas seulement matériel, mais aussi psychologique. La médiation m'a effectivement permis de remplir ces objectifs. J'ai obtenu des réponses à plusieurs questions qui étaient importantes pour moi et j'ai eu l'occasion d'expliquer en quoi ses gestes nous avaient affectés, ma conjointe et moi, et l'impact qu'ils avaient eu et ont encore dans nos vies quotidiennes.

Je n'ai pas vraiment l'impression d'avoir obtenu réparation, mais j'ai eu le sentiment pour la première fois depuis le crime de véritablement avoir un droit de parole. Le fait d'avoir pu m'exprimer m'a réellement été d'une grande aide et je tiens à remercier les intervenants qui ont rendu cela possible. La médiation m'a permis de transformer une expérience qui n'était que négative en une expérience avec des éléments positifs. Elle m'a donné le sentiment de pouvoir aider, d'être utile. J'espère - c'est l'impression que j'ai eue lors de la rencontre - que la médiation a vraiment permis à mon agresseur de réaliser les torts qu'il a causés et ainsi, peut-être, d'empêcher qu'il y ait d'autres victimes. Je peux donc dire aujourd'hui que l'expérience en valait la peine, et je recommanderais définitivement à quiconque ayant été victime d'un crime commis par un mineur de tenter la médiation. Personnellement, elle m'a permis d'envisager toute cette épreuve avec beaucoup plus de sérénité.

La semaine de la justice réparatrice

La médiation pénale

6

La semaine de la justice réparatrice, qui a eu lieu en novembre, nous fournit une belle occasion de parler d'un programme méconnu existant depuis bientôt 20 ans au Québec. Chaque année, des centaines d'adolescents poursuivis en vertu de la Loi sur le système de justice pénal pour les adolescents (LSJPA), suite à la commission d'une infraction, participent à un processus de médiation avec leurs victimes, processus chapeauté par des médiateurs œuvrant au sein des Organismes de justice alternative (OJA).

Lors de la rencontre de médiation, les adolescents doivent s'expliquer, s'excuser, répondre aux questions de la victime. Concrètement, ils doivent faire face aux personnes à qui leur infraction a causé des torts. Cette démarche leur permet de mieux comprendre l'impact de leur délit. La médiation offre aux adolescents une chance de prendre leurs responsabilités, de poser des gestes concrets de réparation à l'égard des personnes victimes, mais aussi de montrer, à travers leur écoute et leur empathie, qu'ils sont autre chose que des adolescents contrevenants.

Les victimes, qu'elles soient adultes ou mineures, acceptent de participer pour différentes raisons : elles souhaitent obtenir réparation, recevoir des excuses, comprendre pourquoi ce geste a été posé à leur endroit, connaître l'adolescent, le sensibiliser dans l'espoir qu'il prendra peut-être de meilleures décisions à l'avenir. La médiation offre aux victimes une place, une reconnaissance. Elle leur permet d'échanger avec les adolescents, de poser des questions, de s'exprimer sur ce qu'elles ont vécu, d'être entendues. Dans un tel processus, la personne victime est considérée comme un acteur central, elle n'est pas instrumentalisée pour viser une forme de réadaptation de l'adolescent.

Depuis presque 20 ans, des milliers de victimes ont été contactées par les OJA du Québec pour connaître leur intérêt à participer à une démarche de médiation. Parmi elles, 20 % à 25 % ont accepté de participer à ce type de démarche.

Il est à souhaiter qu'une démythification de la médiation auprès de la population, et particulièrement auprès des personnes victimes, permettra de mieux faire connaître cette possibilité et permettra au plus de gens possible de prendre une décision éclairée, si cette démarche leur est un jour proposée.

CONTRE L'AUSTÉRITÉ, LA SOLIDARITÉ



7

TRAJET FERME SES PORTES... POUR CAUSE D'AUSTÉRITÉ !

PARCE QUE LE COMMUNAUTAIRE, ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PASSER.

Solidarité : relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.

Solidaire : se dit de personnes qui répondent en commun l'une pour l'autre d'une même chose ; qui se sentent liées par une responsabilité et des intérêts communs.

Cohésion : union, solidarité entre les membres d'un groupe.

Le 17 novembre dernier, trajet a fermé ses portes 225 minutes par solidarité avec le mouvement initié par les organismes communautaires. Nous avons répondu favorablement à l'invitation du RIOCM et sommes allés manifester (sous une tempête de neige mouillée) avec des gens qui, par leur travail dans la communauté, nous apparaissent comme des acteurs incontournables pour le mieux-être de la population montréalaise. Nous souhaitons pour ces groupes la fin de la faim. Qu'ils soient reconnus et qu'ils puissent assurer la pérennité de leurs services et la stabilité de leurs équipes.

Les membres du conseil d'administration de Trajet ainsi que l'équipe de travail sont solidaires avec les revendications des groupes communautaires.

Trajét et le centre de réadaptation en dépendance de Montréal-Institut universitaire signent une entente de collaboration

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une entente de collaboration entre le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal-Institut universitaire et Trajet a été signée le 19 novembre dernier. Cette entente vient consolider les rapports entre nos deux organisations, qui collaborent ensemble depuis plus de dix ans maintenant.

Dans le cadre d'une mesure de développement des habilités sociales, un jeune dont le délit est en lien avec une problématique connue ou potentielle de dépendance et qui cote « feu rouge » lors de la passation de la grille de dépistage de consommation problématique chez les adolescents (DEP-ADO) peut se voir offrir de participer à des activités de formation. Ces dernières permettent à l'adolescent de prendre conscience de sa dynamique personnelle et des implications de son délit pour lui-même et son entourage, pour la victime et pour la communauté.

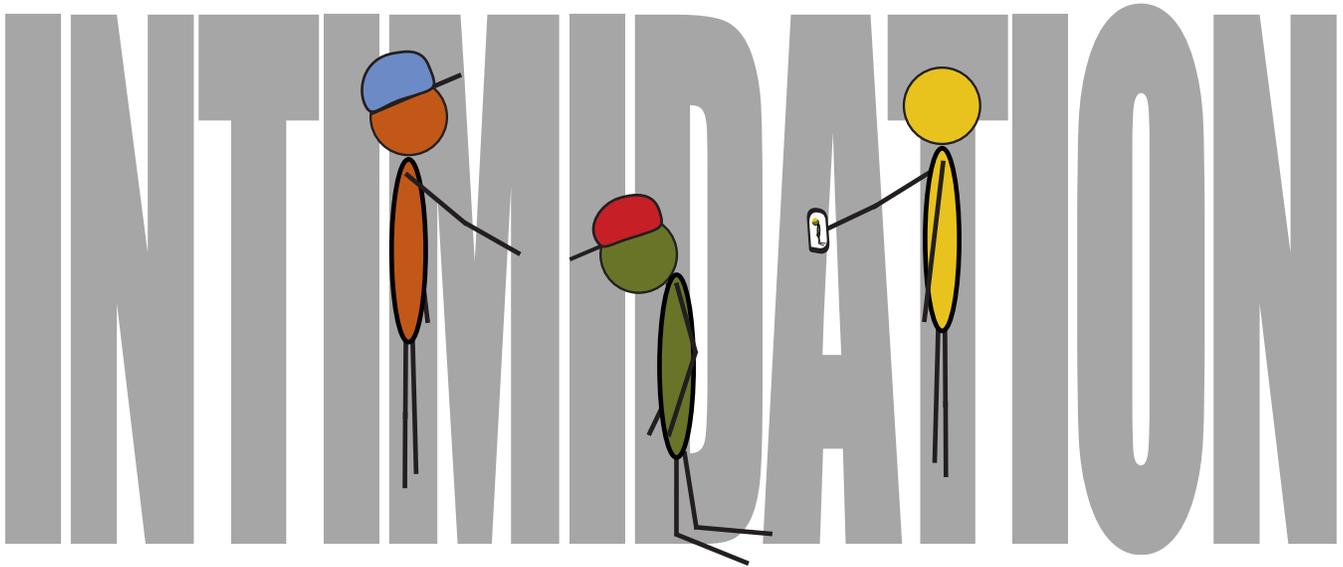
8

La présente entente propose que le CRDM-IU offre une programmation de groupe aux adolescents nécessitant une intervention spécialisée en dépendance dans le cadre d'une sanction extrajudiciaire. Il s'agit d'une programmation de cinq rencontres appelées « Groupe de sensibilisation ». Cette programmation débute par une rencontre individuelle d'engagement et se termine par un bilan de collaboration. L'adolescent peut par la suite choisir de poursuivre ou non dans les services réguliers du CRDM-IU.

Longue vie à notre collaboration !



De gauche à droite : Véronique Poulin (comité de coordination, Trajet), Joanne Lauzon (intervenante, Trajet), Marie-Ève Plante (criminologue, CRDM-IU), Nathalie Néron (coordonnatrice programme jeunesse, CRDM-IU) et Nathalie Fauteux (chef de réadaptation, CRDM-IU)



L'intimidation est un phénomène qui touche largement notre population. Loin d'être nouveau, c'est seulement depuis les dernières années que la société l'identifie comme un fléau qui doit être combattu. Que l'on soit victime, intimidateur ou témoin, les probabilités de côtoyer une situation d'intimidation au cours de notre vie sont assez importantes.

L'intimidation est entourée de non-dits ; elle trouve sa force dans le silence de ceux qui la subissent, de ceux qui la regardent et se sentent impuissants ou la trouvent drôle.

Mais comment reconnaître l'intimidation ? Comment agir pour l'arrêter ? Quelle attitude adopter devant un intimidateur ? Quel est la responsabilité de la ou des personnes témoins dans le maintien d'une situation d'intimidation ? C'est en posant ces questions que les intervenantes de Trajet alimentent la réflexion des étudiants du Centre Paul-Gratton, formation générale aux adultes.

En tant qu'intervenante, j'ai eu la chance d'animer ces échanges avec une collègue, l'année dernière. Je dois admettre que j'ai été très touchée par la profondeur des discussions. Ces étudiants âgés de 16 à 35 ans en avaient des choses à dire ! Ces jeunes et ces moins jeunes ont parlé de leur réalité, de leur histoire, de leurs perceptions. Certains se sont ouverts sur des situations passées, de tristes souvenirs de l'école primaire qui ont laissé des cicatrices parfois encore douloureuses chez ces jeunes adultes. D'autres ont évoqué des situations plus récentes, des blessures vives, mais aussi la résilience. Certains étudiants, devenus parents, nous ont fait part de leur désir de protéger leur enfant victime ou de leur inquiétude que leur enfant devienne un intimidateur.

À travers la diversité des situations apparaissent des similitudes et des complémentarités, le vécu de l'un pouvant nourrir une réflexion chez l'autre, la réalité de l'une devenant l'exemple d'une autre. Finalement, tous s'entendaient pour dire que l'intimidation fait mal ; elle détruit, et nous devons la dénoncer et trouver des solutions collectives pour la stopper.

En tant qu'animatrice, ce moment a été pour moi très nourrissant et porteur d'espoir. Ces étudiants ont été la preuve vivante qu'une simple discussion peut être moteur de changement, et qu'en encourageant le dialogue, il devient possible de mieux vivre ensemble sur ce même chemin, celui de l'humain.

« Si je m'arrêtais par moi-même. »

Les parents témoignent suite à leur participation à la mesure 12-13

10

Trajet offre, dans le cadre des mesures de développement des habiletés sociales, une mesure de groupe intitulée « Si je m'arrêtais par moi-même » qui s'adresse aux jeunes âgés de 12 et 13 ans. La particularité de cette mesure réside dans la participation des parents à deux des trois rencontres. Nos objectifs : transmettre de l'information et favoriser la réflexion sur les multiples conséquences engendrées par la commission d'un délit. Nous abordons aussi des pistes de réflexion sur les moyens socialement acceptables visant à résoudre des situations problématiques et potentiellement délictuelles.

C'est souvent un défi de mobiliser les parents, qui ne comprennent pas toujours la nécessité de leur présence puisque ce ne sont pas eux qui ont commis le délit. Mais nous observons que, dès la fin de la première rencontre de groupe, les parents réalisent les bienfaits d'accompagner leur enfant et nous offrent une participation soutenue et intéressée.

Nous aimerions partager avec vous quelques commentaires émis par des parents ayant participé à cette démarche.

« Cette mesure m'a permis d'accepter les faits et de ne pas me blâmer pour les gestes commis par mon fils. »

« Mon enfant comprend maintenant que l'impact de son geste risquerait d'affecter son avenir. »

« J'ai apprécié sentir que je n'étais pas toute seule à avoir eu des problèmes. »

« On prenait le temps de nous écouter, notre situation était importante. »

« J'ai appris plus sur le système judiciaire et les gangs de rue. »



« Je remarque chez mon fils plus de réflexion avant d'agir. »

« La mesure a permis à mon fils de comprendre les conséquences plus sérieuses auxquelles il aurait pu faire face. »

« Mon fils a été très touché par le témoignage de la victime et il a compris qu'on peut rester marqué très longtemps. »

« Ces rencontres vont nous aider à rétablir un lien de confiance et à reprendre la communication avec notre fils. »

« Cet été, on fera un jardin. »

La cour arrière de Trajet faisant un peu pitié, nous avons décidé au printemps d'agir dans une optique environnementale et écologique. Afin d'embellir la cour tout en participant à une cause sociale, Trajet a fait appel au programme Potagers solidaires de Pousses urbaines.

Le projet des Potagers solidaires réunit des personnes de différents horizons autour d'une offre de services de maraîchage urbain. Le projet consiste à transformer des parcelles prêtées en potagers, afin de former de jeunes adultes en difficulté à l'agriculture urbaine et d'en redistribuer les récoltes dans des réseaux solidaires tels que le Petit Marché de l'est.

12 C'est au mois de juillet 2014 que l'aménagement a été mis en branle. Le coordonnateur de Potagers solidaires, son équipe ainsi que trois adolescents de Trajet ont travaillé fort à préparer le terrain afin d'y planter fruits, légumes et fleurs. Et quel beau résultat ça a donné ! L'équipe et le conseil d'administration ont grandement apprécié le travail qui a été réalisé. Pendant tout l'été, les membres de l'équipe ont dîné entourés des beaux plants de tomates, aubergines, brocolis, céleris, courgettes, haricots, épices et fleurs. Que ce fut plaisant !

à Trajet,
on prend la ligne verte



Le temps des Fêtes, moment de partage

Temps des Fêtes, des réjouissances, des réunions familiales et amicales. Moments privilégiés pour se retrouver, renouer des liens, pour partager des repas, pour écouter les histoires de tout un chacun, pour accueillir les grands bonheurs comme les drames, pour reconforter, rigoler un bon coup, se souvenir... Finalement, le temps des Fêtes représente un moment dans l'année qui nous permet de solidifier nos liens et d'être présents auprès de ceux qu'on aime.

Toutefois, en cette période de l'année, nous avons aussi le devoir de reconnaître notre chance et nous devons penser à ceux, moins chanceux, qui sont loin des leurs ou qui sont seuls. Nous rappeler aussi qu'il y a des gens dont les tables seront moins garnies, des enfants qui n'auront pas le présent tant espéré. Nous avons le pouvoir d'améliorer ces situations et ainsi, de rendre plus joyeux et serein ce moment de l'année pour les moins favorisés.

On peut faire un don à un organisme, acheter des denrées pour les magasins Partage, les Paniers de Noël ou les Guignolées. On peut offrir un cadeau à un enfant par le biais d'un organisme, inviter une personne que l'on sait être seule à se joindre à notre groupe, tendre la main... Il y a tant de choses possibles ! Notre chance est de pouvoir faire quelque chose pour changer la donne, de pouvoir ouvrir son cœur et aider à faire une petite différence dans la vie d'une autre personne.

En ces temps d'austérité et de craintes collective et personnelle, de perte financière et de perte des droits acquis, soyons de ceux qui partagent et qui, par le fait même, contribuent à construire un monde meilleur.

Nous souhaitons à tous et à toutes un merveilleux temps des Fêtes et une année 2015 empreinte de respect et de solidarité.



Notre mission

Trajet est un organisme communautaire qui voit au développement et à l'application de pratiques alternatives dans le domaine de la justice à Montréal. Nos interventions favorisent également la prise en charge des situations conflictuelles par la communauté.

14

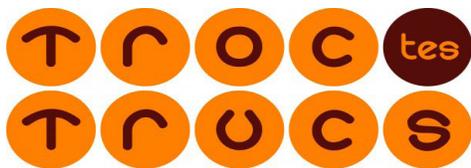
Notre mandat

Trajet a pour mandat de mettre en œuvre certaines mesures extrajudiciaires et peines spécifiques découlant de la LSJPA (Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents), en favorisant l'implication du jeune, de la victime, des parents, des organismes et de la communauté ainsi que les ententes de travaux compensatoires dans le cadre du code de procédures pénales.

Les jeunes et Trajet dans la communauté

Dans le cadre de leurs travaux communautaires, des jeunes de Trajet participent comme bénévoles à différents événements organisés par la communauté. Ils sont la plupart du temps accompagnés par des intervenants de Trajet qui les supervisent lors de l'activité. Ces moments permettent aux jeunes de s'intégrer à une activité ayant à cœur une cause sociale ou humanitaire, parfois de grande envergure. Ce sont aussi des moments privilégiés durant lesquels les intervenants travaillent côte à côte avec les jeunes et des membres de la communauté.

Ainsi, une centaine de jeunes réalisent chaque année plus de 1 500 heures de travail bénévole au service de la communauté dans des événements tels que :



15



Les organismes partenaires qui souhaitent voir le lien vers leur site Internet apparaître sur le site de Trajet peuvent en faire la demande en écrivant à : secretariat@trajetoja.org

Trajet Inc.

L'équipe

Comité de coordination

Diane Turcotte
Véronique Poulin

Intervenants LSJPA

Pierre Bélanger
Martine Bordeleau
Christian Favreau
Mylène Guilbault-Labonté
Véronique Hébert
Christiane Houle
Stella Jetté
Joanne Lauzon
Danielle Paquet
Donald Sanon

Médiateurs

Benoît Gauthier
Julie Pouliot
Lise Tremblay

Équipe technique

Djamila Hammouche
Arnaud Gros-Burdet
Alain Saint-Pierre

Stagiaire

Marco Sanchez

Le conseil d'administration

Catherine Armand
Présidente

Julie Meloche
Vice-présidente

Mélanie Labrie
Administratrice

Sandy Desanges
Administratrice

Walid Al Khatib
Administrateur

Mame Moussa Sy
Administrateur

Diane Turcotte
Secrétaire

Véronique Poulin
Trésorière

Trajet Inc.

3566, rue Bélanger Montréal (Québec) H1X 1A7
Tél. 514 521-2000 | Fax. 514 521-1166
info@trajetoja.org | trajetoja.org